

HABITAT JEUNES

TIERS-LIEUX

Rédaction de la fiche : mars 2026

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Unhaj documente les initiatives et les pratiques d'ouverture des associations Habitat Jeunes sur leurs territoires. Le mouvement assume de manière croissante une action sur un périmètre élargi, et devient un acteur à part entière de la cohésion sociale.

Espaces de transition entre le cadre individuel et collectif, brassage social des publics, valeurs de l'éducation populaire associant pleinement les jeunes et encourageant à la rencontre, engagement citoyen... les associations Habitat Jeunes ont pu constituer dans de nombreux cas des tiers-lieux avant l'heure, et s'approprient cette approche au service des valeurs du mouvement.



UNE OUVERTURE AU SERVICE D'UN NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

RÉSIDENCE CLAIRVIVRE

Association Clairvivre-Wogenscky
14 bis Rue de Roubaix, 42000 Saint-Étienne
contact@clairvivre.com - 04.77.45.54.00

Isabelle Levaï-Daudel et Daniel Parizot, co-président-es
présidence@clairvivre.com



THÉMATIQUES

- Culture
- Travail
- Santé

CONTEXTE

Créée en 1962, l'association Clairvivre-Wogenscky inscrit son activité dans le quartier prioritaire du Crêt du Roc, au sein d'un bâtiment « Architecture contemporaine remarquable ».

La structure, qui porte une résidence Habitat Jeunes ainsi qu'une auberge de jeunesse, a connu d'importantes évolutions au cours des dernières années, notamment au travers d'une fusion-absorption avec l'association Habitat Jeunes Le Pax en 2019.

Cette nouvelle dynamique au sein de l'association, ainsi que les nécessaires travaux de la résidence, trouvent dans l'ouverture des activités de la structure vers l'extérieur un point d'appui permettant une actualisation du projet d'établissement.

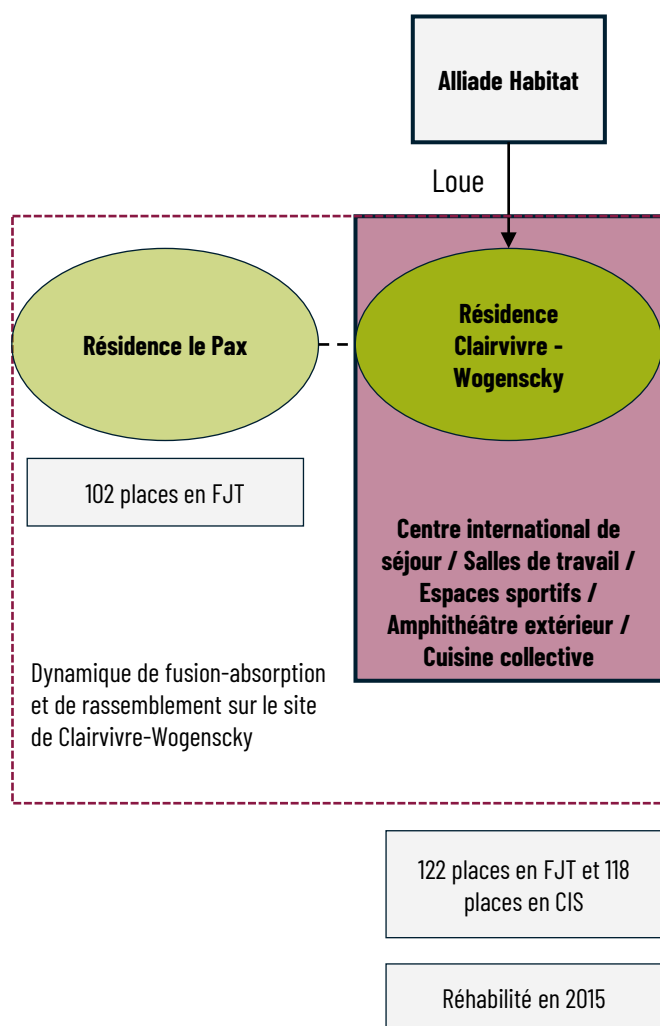
FINANCEMENTS

Le financement de la structure est porté à 85% par les produits liés à l'exploitation du FJT, dont 90% relèvent de conventionnements avec le département (protection de l'enfance).

5% des produits sont issus de l'exploitation du Centre international de séjour (CIS), de la restauration et de la location de salles.

Le reste des produits est constitué de subventions, au travers d'aides de droit (Etat via ALGS, CAF via PSE), de partenaires locaux (ville...). La structure perçoit également des fonds relatifs au financement de postes (Segur, FONJEP).

STRUCTURATION



ÉQUIPES

35 ETP
3 ETP bénévoles
 Présence sur site continue

- 3 pôles : Administratif / Hébergement et accueil / Socio-éducatif.
- Une évolution importante des organigrammes à la suite de la fusion de deux associations et la transformation des activités de restauration.
- Recrutement d'une aide-soignante et de maîtresses de maison au sein de la structure afin d'accompagner à la santé et la quotidienneté et de recentrer le travail des ISE et animateur-rices.



ACTIONS

- Participation à des initiatives associatives au sein du quartier du Crêt de Roc (Cyclocross, Soupe populaire...)
- Convention avec la Comédie de Saint-Etienne (Centre dramatique national).
- Liens avec la Maison de quartier et la MJC autour d'ateliers d'auto-réparation de vélos et culturels.
- Liens avec la Biennale de design de Saint-Etienne.
- Accueil de séjours collectifs via le CIS.
- Accueil de permanences et d'association locales au sein des espaces de travail.



PUBLICS ACCUEILLIS

- Foyer de jeunes travailleurs : part importante de jeunes issu-es de la protection de l'enfance, dans le cadre de conventions avec le département (plus de 70% du public accueilli), étudiant-es, alternant-es en accueil séquentiel, jeunes en formation avec un suivi de la Mission locale, Compagnons du devoir (partenariat avec la Maison des Compagnons de La Talaudière).
- CIS : touristes, groupes scolaires, sportifs, culturels, personnes en mobilité professionnelle.
- Salles de réunion et locaux : associations et entreprises locales (organisme de formation, SIAO, tenues d'assemblées générales, séminaires de travail régionaux...)

LA BONNE IDÉE

Ancrer le tiers-lieu dans le projet associatif.

L'association Clairvivre-Wogenscky a adopté un projet associatif pour une durée de 4 ans en 2025.

Ce dernier a pour objectif de poursuivre la restructuration de cet acteur Habitat Jeunes à la suite d'une fusion-absorption intervenue en 2019.

Le nouveau projet associatif vise à mener un travail sur le modèle économique, la restructuration du bâti ou l'hébergement des publics.

Il porte également l'objectif de création d'un tiers-lieu intergénérationnel, qui doit venir questionner plus largement les pratiques de la structure.

La dynamique d'ouverture se conjugue ainsi avec une évolution plus globale de l'association. Elle enrichit la manière dont la structure souhaite repenser son fonctionnement économique et développer l'accompagnement socio-éducatif vers une plus grande autonomisation des jeunes accueilli-es.



APPORTS AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Multiplier les espaces au service de l'accompagnement et de l'animation du lieu.
- Création et valorisation des espaces collectif au cœur de restructuration de l'association et des travaux d'aménagement au sein de la résidence.
- Investissement du lieu par les associations du quartier et de la ville permettant de renforcer les liens de travail et les relations interpersonnelles.
- Inscription dans la vie culturelle et sportive du quartier et de la ville enrichissant l'accompagnement socio-éducatif des publics.
- Valorisation de l'action bénévole au sein de la structure, de la gouvernance à l'animation d'ateliers.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Réflexions sur la transformation de la restauration collective et la création d'espaces communs articulées avec la nécessité de repenser le modèle économique de la structure.
- Attractivité du CIS renforcée par l'ouverture de la résidence sur son environnement.
- Volonté de diversifier les financements dont bénéficie la structure en valorisant des actions sportives, liées à la santé ou au monde de la culture.
- Diversification des activités et lien avec le tourisme permettant de sensibiliser des partenaires financeurs supplémentaires (travaux au sein du CIS en partie financé par la métropole...)



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Organiser l'ouverture de la structure sur son environnement au travers d'un projet associatif pluriannuel porté par la gouvernance.
- Adapter la démarche d'ouverture de la résidence vers l'extérieur aux besoins des publics accueillis.
- Emplacement en secteur QPV permettant des liens facilités avec les structures de l'éducation populaire (Maison de quartier, Conseil de quartier, Conseil citoyen, Amical laïque...)
- Caractéristiques du bâtiment qui participent à son rayonnement et valorisent les espaces collectifs.
- Expertise et historique sur les thématiques liées au tourisme (CIS, bâtiment patrimonial) et la santé (salariée aide-soignante) articulés avec la dynamique d'ouverture du lieu.



POINTS DE VIGILANCE

- Restructuration importante de l'association limitant le temps à consacrer au travail sur l'ouverture vers l'extérieur.
- Liens avec les partenaires locaux (associations, collectivités...) qui restent parfois à construire et à stabiliser.
- Implication des jeunes dans les projets de l'association, avec un public parfois plus tourné vers la prise d'autonomie personnelle.



PHILOSOPHIE DU PROJET

Dans un contexte particulier de restructuration de ses activités, l'association Clairvivre-Wogenscky souhaite réaffirmer ses spécificités au travers du développement d'un espace ouvert et partagé sur son quartier et sur la ville.

Spécificités organisationnelles d'abord, au travers d'une place importante donnée au bénévolat en lien avec les équipes en place, qui porte cet objectif de création de tiers-lieu au niveau de sa gouvernance. Ce tiers-lieu permettra par la suite de stimuler l'implication de bénévoles dans la structure pour l'animation d'ateliers ou d'activités.

Spécificités socio-éducatives ensuite, avec un contexte territorial ayant amené la structure à se spécialiser sur l'accueil de jeunes mineur-es non accompagné-es. La création d'espaces dédiés au sein desquels un accompagnement particulier pourra être mis en place, ainsi que les réflexions sur la reconfiguration des modalités de restauration, s'articulent avec cette volonté de répondre au mieux aux besoins de ces publics. Cette ouverture et la multiplication des temps d'échanges favorisent également la mixité entre les publics accueillis, mais aussi avec les personnes extérieures dans une dynamique intergénérationnelle.

Spécificités bâtimentaires enfin, avec la volonté de renouer avec l'esprit du projet architectural d'origine, en facilitant la vie au sein de la résidence et les rencontres par l'ouverture de nouveaux espaces collectifs.



Crédit des photographies : Antoine Seguin